

## **Comment réduire les inégalité Femmes – Hommes dans le secteur maritime ?**

### **Les entreprises sont invitées à répondre à l'enquête « Cap sur l'égalité ! »**

*Lors de la journée des droits des femmes, le 8 mars prochain, le Cluster Maritime Français lancera sa troisième enquête « Cap sur l'égalité ! » auprès de toutes les entreprises du secteur maritime.*

Les racines des inégalités Femmes-Hommes dans le monde maritime sont particulièrement profondes, ancrées dans l'histoire et ses superstitions, avec des stéréotypes et idées reçues tenaces qui freinent l'accès des femmes aux métiers de la mer et leur évolution à des postes à responsabilités.

**Pour faire évoluer les mentalités, le CMF s'est mobilisé sur ce sujet dès 2013**, en créant un groupe « synergie » dédié à l'égalité professionnelle Femmes-Hommes. Ce groupe a mis en place plusieurs actions, dont la création en 2015 de l'Observatoire « Cap sur l'égalité ! », **pour évaluer le nombre de femmes, et analyser les pratiques en matière de mixité et d'égalité professionnelle au sein de la filière maritime.**

### **Un appel à contribution de toutes les entreprises du maritime.**

L'enquête « Cap sur l'égalité », lancée par le Cluster Maritime Français en collaboration avec le bureau d'études Odyssée Développement, est disponible depuis son site internet. **« Toutes les entreprises maritimes, quels que soient leur taille, leur activité, adhérents ou non au CMF, sont invitées à prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire**, explique Marie-Noëlle Tiné-Dyèvre, Directrice adjointe du CMF en charge de cet observatoire, et présidente de WISTA France, réseau international de femmes occupant des postes à responsabilités dans le monde maritime. **C'est une véritable démarche collective que nous souhaitons impulser dans l'échange et le partage de bonnes pratiques qui sont bénéfiques pour tous et toutes, salarié(e)s comme entreprises. »**

Temps estimé de réponse à l'enquête : **15 minutes.**

Lien vers l'enquête : <https://form.jotform.com/210311918545350>

Les questions abordent tant les **informations statistiques** sur la place des femmes dans l'entreprise, (leur recrutement, leur formation, leur rémunération...) que les **initiatives développées** pour améliorer les conditions de travail, les évolutions de carrières, la conciliation vie professionnelle et privée...

L'objectif : **obtenir une photographie la plus précise** possible de la place des femmes dans la filière maritime et faire **partager les bonnes pratiques.**

## Une démarche collective qui se développe à travers le partage de bonnes pratiques.



Les 8 fiches des bonnes pratiques Égalité Femmes-Hommes

La première enquête nationale « Cap sur l'égalité ! », qui a été réalisée en 2013-2014 et réactualisée en 2016-2017, a permis d'obtenir une photographie de la situation des femmes dans le maritime, et de mettre en place des actions spécifiques pour sensibiliser le secteur maritime à la lutte contre les inégalités Femmes-Hommes. **Des événements nationaux tels que les « Elles de l'Océan », des journées d'échanges dans les entreprises, les écoles, avec les parlementaires, ont été organisés afin de promouvoir les bonnes pratiques des entreprises partenaires qui ont choisi de mettre le Cap sur l'égalité.**

Les enquêtes ont permis :

- De **mesurer l'évolution de la place des femmes dans les entreprises** et de voir que le taux de féminisation de la filière reste très faible, à 19,3% contre 48% de moyenne, dans l'économie nationale.
- De **créer 8 fiches de bonnes pratiques en faveur de l'égalité Femmes – Hommes**, à partir des pratiques mises en place par les entreprises et administrations, partenaires de l'Observatoire\*, sur les thématiques suivantes :
  - Rémunération
  - Recrutement
  - Promotion
  - Gestion de carrière
  - Formation
  - Conciliation vie privée / vie professionnelle
  - Conditions de travail
  - Communication.

Ces fiches, réalisées en collaboration avec deux sociétés membres, le bureau d'étude Odyssee développement et l'agence de communication Ilago, ont été diffusées aux 430 entités membres du CMF. Elles ont pour **objectif de sensibiliser tous les dirigeants et leurs équipes à ces enjeux, et de les inciter à adopter ces bonnes pratiques dans leur propre entreprise ou établissement.**

Pour Frédéric Moncany de Saint-Aignan, président du Cluster maritime français : « Depuis ce jour, 1<sup>er</sup> mars, il est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés de publier l'index de l'égalité professionnelle (*en savoir plus : [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)*). Dans cet esprit, nous souhaitons contribuer activement à **une prise de conscience encore plus forte de la part des entreprises du maritime pour lutter contre les stéréotypes, et renforcer l'égalité Femmes-Hommes grâce à des initiatives concrètes. Avec les partenaires de l'Observatoire « Cap sur l'égalité » que nous remercions vivement, nous avons souhaité partager ces initiatives, pour que le recrutement des femmes augmente et que les enjeux de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en entreprise, devienne une action collective et coordonnée dans le secteur du maritime. »**

## TÉMOIGNAGES DES ACTEURS



« Dans chaque recrutement, nous cherchons à avoir au minimum une mixité dans la short liste. »

Port Atlantique La Rochelle

« Pour nous, la part de femmes dans les postes d'encadrement doit être au moins équivalente à la part des femmes dans l'entreprise, en visant également à tendre vers cette proportion dans les postes d'encadrement supérieur. »

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire

« Nous menons des campagnes d'information et de sensibilisation au métier de marin reflétant la diversité et la mixité de nos équipes. Nous faisons également intervenir des femmes dans les forums. »

Marine Nationale

« Nous encourageons la création de réseaux féminins. Nous faisons également en sorte que les femmes participent largement aux dispositifs d'accompagnement managérial mis en place à destination des cadres. »

Affaires Maritimes

« Les salariés l'ayant souhaité, en particulier les femmes ayant des enfants, bénéficient d'un aménagement des horaires de travail. Les demandes de congés / disponibilités pour convenances personnelles, sont systématiquement acceptées par la Direction. »

Odyssée Développement

« Nous mettons en place du télétravail, nous mettons à disposition des places en crèches interentreprises, des dispositifs de chèques CESU, et rénovons des vestiaires de nos sites techniques. »

RTE

Vous pouvez [télécharger ces fiches en suivant ce lien](#).

**Les partenaires de l'Observatoire « Cap sur l'égalité ! » du Cluster Maritime Français :** Bordeaux Port Atlantique, Bourbon, Brittany Ferries, BRS Group, Chantiers de l'Atlantique, Chantiers PIRIOU, CMA CGM, Compagnie Armoricaine de Navigation, Couach, Crédit Maritime, Creocean, Direction des Affaires Maritimes, Dunkerque-Port, EDF Renouvelables, ENSM, GENAVIR, Ifremer, Marine Nationale, Nantes Saint-Nazaire Port, Odyssée Développement, Orange, Port Atlantique La Rochelle, Port de Plaisance de La Rochelle, Port de Marseille Fos, RTE, SOCATRA, Scapêche.



**À propos :**

***Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toutes natures. Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale. Le CMF accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.***

**Plus d'informations sur le site web : [www.cluster-maritime.fr](http://www.cluster-maritime.fr)  
Twitter : @ClusterMaritime – LinkedIn : Cluster Maritime Français**

**Contact presse : Gaëlle Cadiou – [g.cadiou@cluster-maritime.fr](mailto:g.cadiou@cluster-maritime.fr) - 0698128563  
Contact entreprises : Marie-Noëlle Tiné-Dyèvre - [mn.tine@cluster-maritime.fr](mailto:mn.tine@cluster-maritime.fr) – 06 61 78 04 97**